

Mise à jour des projections économiques et budgétaires Retour aux surplus budgétaires et allègements fiscaux pour les familles et les PME

FAITS SAILLANTS

- La mise à jour confirme certaines mesures déjà annoncées par le gouvernement fédéral au cours des dernières semaines, soit :
 - Une bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) pour les enfants âgés de moins de 6 ans. Selon les changements proposés, les parents recevraient une prestation de 160 \$ par mois pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans – en hausse par rapport au montant actuel de 100 \$ – à compter du 1^{er} janvier 2015.
 - Un élargissement de la portée de la PUGE aux enfants âgés de 6 à 17 ans. Dans le cadre de la prestation élargie, les parents recevraient 60 \$ par mois, à compter du 1^{er} janvier 2015, pour chaque enfant âgé de 6 à 17 ans. La PUGE bonifiée remplacera le crédit d'impôt pour enfants actuel pour les années d'imposition 2015 et suivantes.
 - L'instauration d'un crédit d'impôt fédéral non remboursable pour les familles ayant des enfants d'âge mineur qui permettra à l'un des conjoints de transférer jusqu'à 50 000 \$ de son revenu imposable au conjoint dont le revenu se situe dans une fourchette d'imposition inférieure.
 - Une augmentation de 1 000 \$ des plafonds de la déduction pour frais de garde d'enfants à compter de l'année d'imposition 2015. Le montant maximal qui peut être demandé passerait de 7 000 \$ à 8 000 \$ par enfant de moins de 7 ans, de 4 000 \$ à 5 000 \$ par enfant âgé de 7 à 16 ans (et par enfant à charge âgé de plus de 16 ans ayant une déficience) et de 10 000 \$ à 11 000 \$ par enfant admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées.
 - L'instauration d'un nouveau crédit pour l'emploi visant les petites entreprises. Ce crédit devrait permettre aux petites entreprises d'économiser plus de 550 M\$ en 2015 et en 2016. Tout employeur qui versera des cotisations d'assurance-emploi de 15 000 \$ ou moins au cours de l'une ou l'autre de ces années sera admissible à ce crédit, ce qui représente près de 90 % de tous les employeurs au Canada qui versent des cotisations.
- Le coût de ces nouvelles mesures est évalué à environ 5 G\$ par année à partir de l'exercice 2015-2016.

- Le gouvernement fédéral conserve l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 avec un surplus anticipé de 1,9 G\$. Celui-ci devrait s'accroître graduellement par la suite pour atteindre 13,1 G\$ en 2019-2020.
- Un déficit de 2,9 G\$ est toujours prévu pour l'exercice 2014-2015, mais cette projection inclut une réserve de 3,0 G\$ pour répondre aux imprévus.
- Le gouvernement fédéral a l'intention de mettre de l'avant une loi qui exigera le dépôt de budgets équilibrés lorsque la conjoncture économique est normale, et qui fixera des échéanciers précis pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire en cas de crises économiques.

LE GOUVERNEMENT DISPOSE ENCORE D'UNE BONNE MARGE DE MANŒUVRE

La mise à jour dévoilée aujourd'hui par le ministère des Finances ne comporte rien de surprenant. Non seulement on savait déjà que la situation financière du gouvernement fédéral était meilleure que prévu, mais messieurs Harper et Oliver avaient déjà annoncé au cours des dernières semaines les mesures incluses dans la mise à jour.

Il est néanmoins rassurant de constater que le gouvernement fédéral conserve son objectif de retour à l'équilibre budgétaire malgré les nouveaux allègements fiscaux. Il semble même évident que le ministère des Finances dispose encore d'une bonne marge de manœuvre financière. Premièrement, les projections budgétaires continuent d'inclure une réserve de 3 G\$ par exercices budgétaires afin de faire face aux situations imprévues, et ce, même pour l'exercice 2014-2015. Comme les prévisions économiques et financières ont peu changé depuis le budget 2014 (tableau 2 à la page 2), il est grandement possible que cette réserve s'avère inutile à court terme, ce qui ouvre la voie à l'atteinte de l'équilibre budgétaire dès le 31 mars 2015.

Deuxièmement, les nouvelles projections budgétaires comportent un ajustement à la baisse afin de tenir compte de l'impact de la récente réduction des prix des matières premières. La diminution des prix survenue au cours

Tableau 1
État sommaire des opérations

En G\$	Réel		Projections				
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Revenus budgétaires	271,7	277,6	294,5	307,6	318,6	332,8	347,9
- Variation (%)	5,9	2,2	6,1	4,4	3,6	4,5	4,5
Dépenses de programmes	(248,6)	(252,7)	(263,9)	(273,0)	(281,3)	(292,2)	(299,6)
- Variation (%)	1,0	1,6	4,4	3,4	3,0	3,9	2,5
Frais de la dette	(28,2)	(27,7)	(28,7)	(30,4)	(32,3)	(33,8)	(35,2)
- Variation (%)	(2,3)	(1,8)	3,6	5,9	6,3	4,6	4,1
Rajustement en fonction du risque¹	0,0	(3,0)	(3,0)	(3,0)	(3,0)	(3,0)	(3,0)
Solde budgétaire	(5,2)	(2,9)	1,9	4,3	5,1	6,8	13,1
Dette fédérale²	611,9	615,8	613,9	609,5	604,4	597,6	584,5
- Variation (%)	0,4	0,6	(0,3)	(0,7)	(0,8)	(1,1)	(2,2)
En % du PIB							
Revenus budgétaires	14,3	14,2	14,5	14,5	14,4	14,4	14,5
Dépenses de programmes	13,1	12,9	13,0	12,9	12,7	12,7	12,5
Frais de la dette publique	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
Solde budgétaire	(0,3)	(0,1)	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5
Dette fédérale	32,3	31,5	30,3	28,8	27,3	25,9	24,3

¹ Réserve incluse à même les revenus budgétaires; ² Dette représentant les déficits cumulés incluant d'autres éléments du résultat étendu.

Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

Tableau 2 – Perspectives
économiques et financières au Canada

En % (sauf si indiqué)	2014p	2015p	2016p
Produit intérieur brut réel			
Budget de 2014	2,3	2,5	2,5
Mise à jour de l'automne 2014	2,4	2,6	2,4
Produit intérieur brut			
Budget de 2014	3,9	4,5	4,5
Mise à jour de l'automne 2014	4,4	4,3	4,4
Bons du Trésor – 3 mois			
Budget de 2014	1,0	1,5	2,7
Mise à jour de l'automne 2014	0,9	1,2	2,1
Obligations fédérales – 10 ans			
Budget de 2014	3,0	3,5	4,1
Mise à jour de l'automne 2014	2,3	3,0	3,6
Taux de change (¢ US/\$ CAN)			
Budget de 2014	93,7	95,3	95,9
Mise à jour de l'automne 2014	91,3	89,6	90,8

p : prévisions

Source : Ministère des Finances du Canada

des dernières semaines nous apparaît cependant trop prononcée par rapport aux fondamentaux du marché. Il est donc possible qu'une certaine remontée des prix des matières premières se matérialise au cours des prochaines semaines. Si cela se confirme, le surplus du gouvernement

fédéral pourrait être jusqu'à 2,5 G\$ de plus que prévu pour l'exercice 2015-2016 et ceux qui suivront.

Ces précautions sont néanmoins justifiées considérant les nombreuses incertitudes qui entourent encore les perspectives économiques et financières au Canada et ailleurs dans le monde. Le maintien de surplus budgétaires importants dans les exercices à venir malgré les ajustements pour tenir compte du risque démontre à quel point la situation financière du gouvernement fédéral est en bonne posture.

Les surplus budgétaires projetés pour les prochaines années devraient permettre une réduction significative de l'endettement du gouvernement canadien. Ainsi, le ratio de la dette fédérale par rapport au PIB devrait continuer à reculer dans les années à venir pour descendre légèrement sous la barre des 25 % au 31 mars 2020, devançant ainsi d'une année l'objectif initial du ministère des Finances. Reste maintenant à savoir si tous ces futurs surplus seront réellement attribués au remboursement de la dette alors que les pressions seront énormes pour les utiliser à d'autres usages. Une stratégie plus claire à cet égard de la part du gouvernement fédéral serait souhaitable et peut-être que la future loi sur les équilibres budgétaires procurera un meilleur encadrement.